



<http://www.b2020generation.com/la-mobilit%C3%A9-durable>

RAPPORT DE L'ENQUÊTE MOBILITÉ

Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales
Du 12 février au 22 mars 2019

Contact :
Julien Claudel
4 rue des Grands Moulins - BP 40056
88200 Saint Étienne-lès-Remiremont
julien.claudel@ccpvm.fr
03/29/22/11/63



<http://www.b2020generation.com/la-mobilite%C3%A9-durable>

Enquête mobilité

Comment vous déplacez-vous ?

Rapport de l'enquête menée sur le territoire de la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales du 12 février au 22 mars 2019 par Julien CLAUDEL, stagiaire géographe, sous la tutelle de Francis FAVARD, chef de Projet Politique de la Ville.

Avant-propos

La mobilité est un enjeu important pour tous les territoires, et davantage encore pour les territoires ruraux, où l'habitat dispersé et l'éloignement des équipements contraignent la population à utiliser la voiture.

La CCPVM¹ cherche aujourd'hui à aider l'ensemble de la population à utiliser d'autres moyens de transport. Après un premier diagnostic, il s'est vite avéré que d'autres offres étaient disponibles mais peu voire pas connues des habitants.

Les élus, sans vouloir devenir AOT², cherchent donc à améliorer la communication autour de cette thématique notamment avec l'étude d'une carte interactive regroupant l'ensemble des informations nécessaires.

Objectif

L'objectif principal de cette enquête est de recenser les différents flux entrants et sortants de la CCPVM. Par ailleurs quelques questions ont été ajoutées sur les attentes des habitants en termes de mobilité, notamment en matière de réduction de la part de la voiture dans les déplacements du quotidien.

Méthodologie

Arrivé début janvier 2019, Julien CLAUDEL en accord avec son tuteur et le Président de la CCPVM, M. Demange, lance rapidement le projet d'une enquête publique. Après plusieurs réajustements, la version finale est publiée le 12 février, l'objectif étant d'atteindre les 600 répondants pour le 22 mars.

Au 25 mars, 662 questionnaires ont été retournés à la CCPVM, soit 110,3% de l'objectif. Après dépouillement et traitement des réponses, 43 questionnaires se sont révélés incompatibles avec l'enquête car simplement pris à la dérision ou trop peu remplis. Ce qui porte finalement le nombre de réponses à 619, dont 427 habitants de la CCPVM, soit environ 2% des habitants (à titre de comparaison, une enquête nationale vise 64 000 réponses, soit 0.09% de la population).

¹ CCPVM : Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales

² AOT : Autorité Organisatrice de Transport



<http://www.b2020generation.com/la-mobilit%C3%A9-durable>

Sommaire

Introduction	page 3
I. Présentation du territoire	page 7
a) Aux portes du massif des Vosges	page 7
b) Entre plaines et montagnes	page 8
II. L'enquête « Mobilité »	page 9
a) Le contexte	page 9
b) Le projet de Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)	page 10
c) Le Plan Vélo	page 11
III. Les résultats	page 12
a) Un objectif dépassé	page 12
b) Première partie : informations générales	page 14
c) Deuxième partie : activité professionnelle	page 17
d) Troisième partie : les déplacements hors domicile/travail	page 20
e) Quatrième partie : vos attentes en matière de déplacement	page 22
IV. Quelles solutions possibles ?	page 24
V. Vos solutions	page 25



<http://www.b2020generation.com/la-mobilite%3%A9-durable>

I. Présentation du territoire

a) Aux portes du massif des Vosges

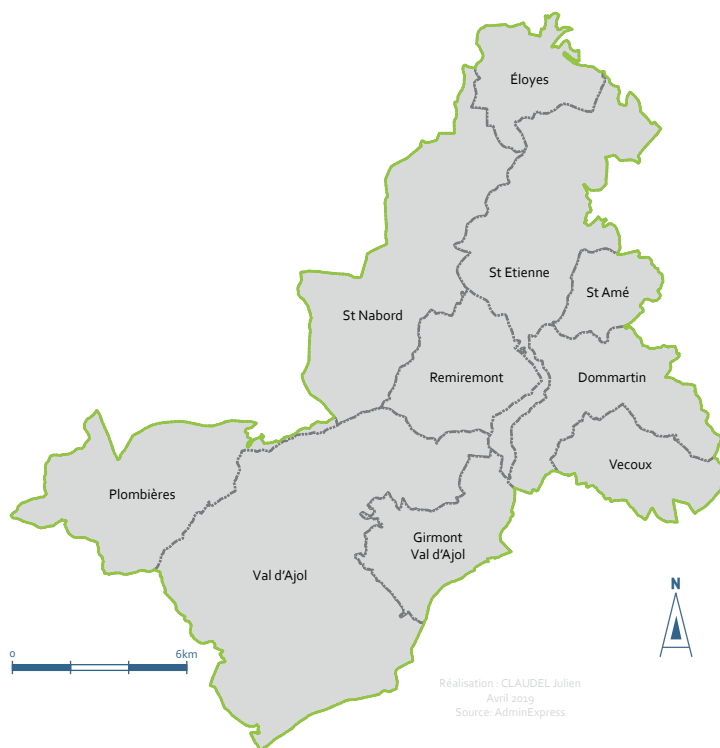
La CCPVM est née le 1^{er} janvier 2017 suite à la fusion de deux Communautés de Communes : la Communauté de Communes des Vosges Méridionales (au Val d'Ajol) et la Communauté de Communes de la Porte des Hautes Vosges (à Remiremont). En plus de ces deux EPCI, la commune de Saint-Amé (issue de la Communauté de Communes Terre de Granite) rejoint la CCPVM.

Aujourd'hui, la CCPVM se compose donc de 10 communes : Dommartin-lès-Remiremont, Éloyes, Girmont-Val d'Ajol, Plombières-les-Bains, Remiremont, Saint-Amé, Saint Étienne-lès-Remiremont, Saint-Nabord, Val d'Ajol et Vecoux.

Son siège social est situé au 4 rue des Grands Moulins à Saint Étienne-lès-Remiremont, elle est présidée par Michel Demange, Maire de la commune.

Au 1^{er} janvier 2017, la CCPVM comptait 30 923 habitants (dernière population légale selon l'INSEE¹), la commune la plus peuplée étant Remiremont avec 8 120 habitants, et la moins peuplée, Girmont-Val d'Ajol avec 247 âmes.

La CCPVM se situe donc au pied du massif des Vosges, Remiremont étant considérée comme une des villes portes. Dans ce sens, trois communes font partie du périmètre d'étude du PNR² Ballons des Vosges depuis 2012 : le Val d'Ajol, Plombières-les-Bains et Girmont-Val d'Ajol (ancienne CCVM), la CCPVM a adhéré dès sa création (1^{er} janvier 2017) au syndicat mixte du parc.



Carte des communes de la CCPVM

¹ INSEE: Institut National de la Statistique et des Études Économiques

² PNR: Parc Naturel Régional



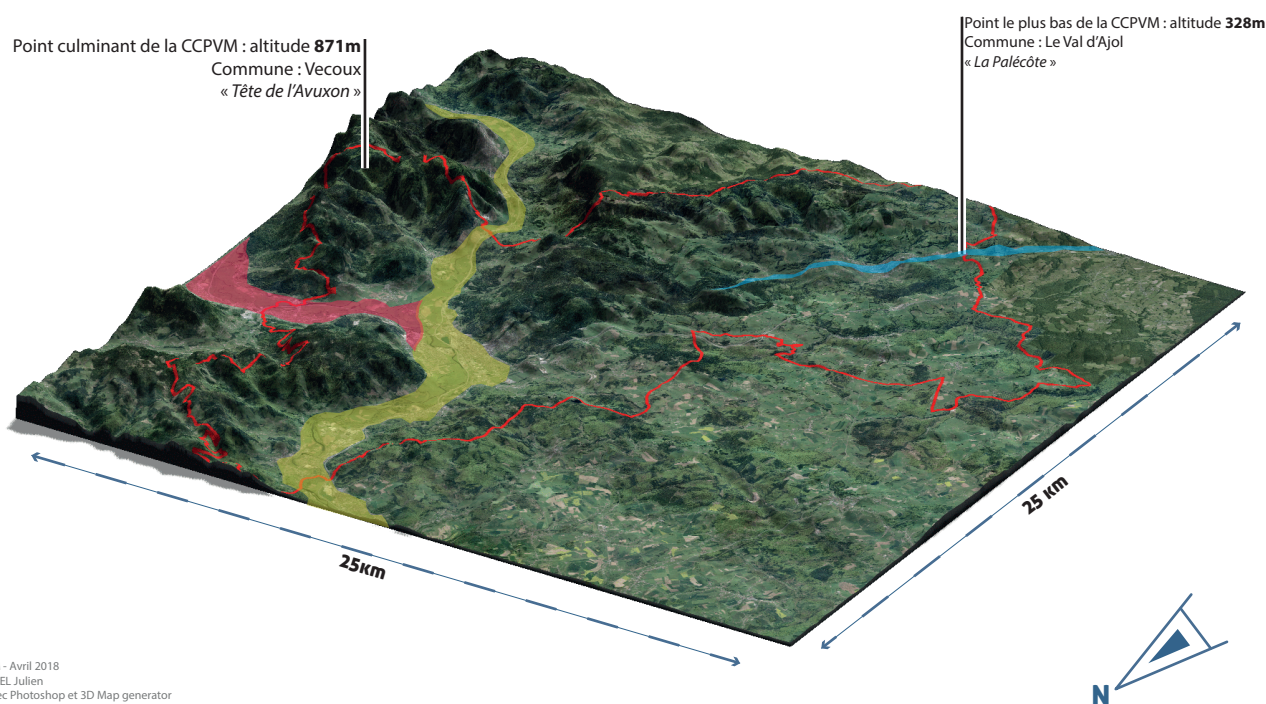
<http://www.b2020generation.com/la-mobilite%C3%A9-durable>

b) Entre plaines et montagnes

On peut distinguer deux types de territoires au sein de la CCPVM, qui correspondent en tous lieux aux anciennes Communautés de Communes : un trio composé du Val d'Ajol, du Girmont-Val d'Ajol et de Plombières-les-Bains qui correspond à la partie sud du territoire intercommunal et les 7 autres communes au nord. Le trio étant séparé des autres par un col, le col du «Peutet».

On retrouve sur le territoire trois vallées :

- la vallée principale creusée par la Moselle qui coule du Sud au Nord (jaune)
- la vallée de la Moselotte qui rejoint la Moselle au Sud de Saint Étienne-lès-Remiremont (rouge)
- la vallée de la Combeauté, dans laquelle s'est développé le Val d'Ajol (bleu)



CCPVM - Avril 2018
 CLAUDEL Julien
 Fait avec Photoshop et 3D Map generator
 Sources :
 - BD ORTHO V2, mars 2013 révisée en 2014
 - BD TOPO IGN
 - INSEE - Population légale au 1^{er} janvier 2017

Bloc diagramme - Présentation de la CCPVM

Cette topographie particulière est un élément important de la mobilité intracommunautaire. En effet, les flux pendulaires qui existent entre les communes sont canalisés dans les vallées. Ce phénomène n'est pas particulier au territoire de la CCPVM mais Remiremont étant une des portes d'accès au Massif Vosgien, et surtout la dernière ville du département avant la Haute-Saône, le trafic, notamment routier y est très important.



<http://www.b2020generation.com/la-mobilit%C3%A9-durable>

II. L'enquête « Mobilité »

a) Le contexte

C'est avec l'arrivée d'un stagiaire, étudiant en géographie à Nancy, que la CCPVM, au travers de la « Politique de la Ville », s'intéresse à la Mobilité.

Sans pouvoir devenir AOT, la CCPVM souhaite offrir à ses habitants des outils accessibles et efficaces qui pourront améliorer leur mobilité, mobilité qui n'est pas facilitée par le caractère rural du territoire.

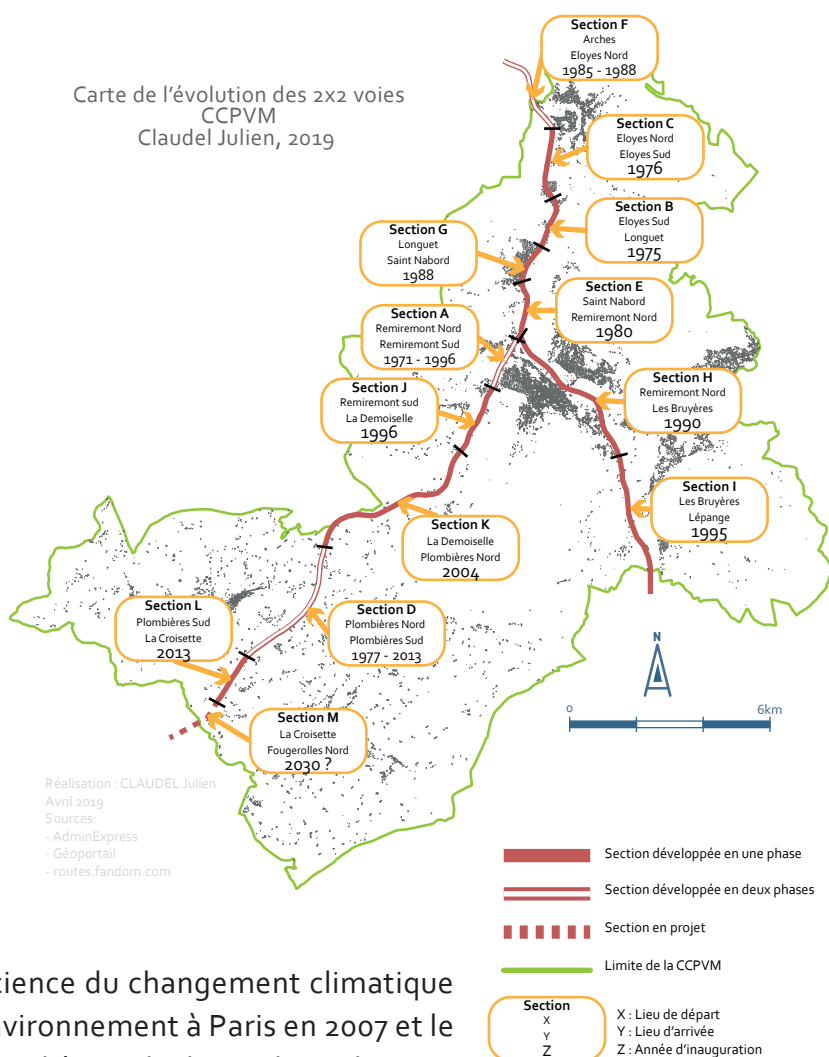
Pendant longtemps, les politiques publiques nationales sur les transports ont été sectorielles et ce dès le XIX^{ème} siècle et le développement du transport ferroviaire (1^{er} train à Remiremont en 1864 avec l'ouverture partielle de la ligne Épinal-Bussang). Au sortir de la deuxième Guerre Mondiale, les politiques publiques s'articulent autour du développement du transport routier et de la voiture (plusieurs plans et schémas en 1960, 1971, 1988 et 1995). C'est pendant cette période qu'ont été construites sur le territoire les voies rapides.

Enfin l'heure du train et plus particulièrement de la LGV, avec le premier TGV en gare de Remiremont en juin 2007.

La fin des années 2000 marque un changement global. En effet, la prise de conscience du changement climatique se traduit par l'organisation du Grenelle de l'Environnement à Paris en 2007 et le vote de la loi Grenelle I en 2009, l'objectif principal étant d'adapter les politiques publiques aux enjeux environnementaux, dont le transport est un des thèmes majeurs.

Pour finir, en 2011 naît le Schéma National des Infrastructures de Transport dans lequel sont davantage développés les transports dits non-routiers comme le train, le tramway ou encore les voies d'eau (ce schéma sera revu à la baisse en 2013, où certains projets jugés trop ambitieux sont abandonnés). Il n'y a pas de projets en cours ou prévus sur le territoire dans ce schéma, les plus proches étant l'A31^{BIS} entre le Luxembourg et Toul et la liaison ferroviaire entre Mulhouse et Belfort.

Carte de l'évolution des 2x2 voies
CCPVM
Claudel Julien, 2019





<http://www.b2020generation.com/la-mobilite%C3%A9-durable>

II. L'enquête « Mobilité »

b) Le projet de Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)

Présenté à la fin du mois de novembre au Conseil des Ministres, ce projet de loi a été plus ou moins mis de côté ces dernières semaines, manifestation des gilets jaunes et grand débat étant la priorité gouvernementale. Ceci étant, depuis quelques temps maintenant, le projet est remis sur la table de travail des deux chambres parlementaires.



Ce projet de loi, qui découle des Assises Nationales de la Mobilité organisées fin 2017, a été présenté par le ministre de l'Écologie, François de Rugy, et la ministre des Transports Élisabeth Borne. L'examen de ce projet est en cours par le parlement, le Sénat ayant ajouté des amendements et modifié le texte début avril. Le projet est maintenant dans les mains de l'Assemblée Nationale qui devrait rendre ses travaux d'ici le début de l'été.

Pour la ministre des transports, « L'objectif de la loi Mobilités est clair : améliorer concrètement les déplacements du quotidien pour tous nos citoyens et dans tous les territoires avec des transports plus efficaces, plus propres et plus accessibles », É. Borne, 26 novembre 2018.

La loi comporte quatre grands objectifs :

- Apporter à tous et partout des solutions alternatives à la dépendance à l'usage individuel de la voiture,
- Développer l'innovation et les nouvelles solutions de mobilité qui doivent être mises au service de tous,
- Réduire l'empreinte environnementale des transports, en réussissant la transition écologique dans notre façon de se déplacer,
- Investir davantage dans les infrastructures qui améliorent les déplacements du quotidien.

Ces quatre objectifs se déclinent en quinze mesures clés comme « Des solutions alternatives à la voiture individuelle sur 100% du territoire », « Un plan [...] pour développer les transports en commun et désenclaver les territoires », ou encore « un accompagnement à la mobilité pour tout demandeur d'emploi ».

L'ensemble des mesures et des objectifs sont consultables sur le site du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/loi-mobilites-des-solutions-tous-dans-tous-territoires>



<http://www.b2020generation.com/la-mobiliteC3%A9-durable>

c) Le plan vélo

Dans le cadre de la LOM, le gouvernement cherche à développer un «Plan Vélo et Mobilités Actives». Ce plan comporte quatre axes :

- Le développement d'aménagements cyclables de qualité et plus généralement l'amélioration de la sécurité routière,
- La sûreté : la lutte contre le vol (marquage des vélos et développement d'un fichier national),
- L'incitation : la mise en place d'un cadre incitatif reconnaissant pleinement l'usage du vélo comme un mode de transport pertinent et vertueux,
- Le développement d'une culture vélo.

Ce plan est la traduction d'une prise de conscience nationale d'un grand retard du développement cyclable. Le gouvernement compte quatre freins à l'usage du vélo :

- Il est compliqué de se déplacer en vélo de manière fluide et sûre, beaucoup d'itinéraires cyclables comportent des «ruptures [qui] engendrent un sentiment d'insécurité et entravent les déplacements»,
- En 2016, plus de 300 000 ménages disent avoir été victimes de vols. Outre les dépenses que cela engendre pour les particuliers, la tendance montre qu'après un vol, les victimes, en général, ne rachètent pas de vélo. Le manque de parkings sécurisés est donc un enjeu important,
- Aujourd'hui, le cadre fiscal ne tient pas compte du vélo comme mode de transport. Le barème fiscal utilisé par les entreprises pour rembourser les frais engagés par les salariés, ne prend en compte que les modes de transports mécaniques,
- L'État «estime que 2 à 10% de la population n'aurait jamais appris à faire du vélo. En France, l'école n'est pas un lieu d'apprentissage du vélo, contrairement à nos voisins européens, et s'il est appris, c'est souvent dans une association où il est considéré comme un loisir et non comme un mode de transport au quotidien.



Plus d'informations :
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

Objectif principal : la part des déplacements en vélo à 9% d'ici 2024 (contre 2.7% aujourd'hui).

Pour être le plus efficace possible, ce plan vélo devra se traduire localement par un travail conjoint avec les autorités locales. Pour la CCPVM, cela pourra éventuellement se traduire par un maillage pertinent des pôles attracteurs tels que les zones d'activités, les zones commerciales ou encore les sites culturels.



<http://www.b2020generation.com/la-mobilite%C3%A9-durable>

III. Les résultats

a) Un objectif dépassé

L'objectif initial était fixé à 600 réponses. Après six semaines d'enquête ce sont 662 questionnaires qui ont été récoltés, soit plus de 110% de l'objectif. Sur ces 662 questionnaires, 43 ont été jugés incompatibles avec l'enquête, au final le nombre de réponses est donc de 619.

Deux types de questionnaires ont été publiés par la CCPVM :

- une version papier : disponible dans les dix mairies ainsi qu'au siège de la CCPVM, dans les offices du tourisme, à la Mission Locale et à la médiathèque de Remiremont.

- une version informatique : publiée sur les réseaux sociaux par les organismes partenaires (Mission Locale), sur les sites internet des communes et celui de la CCPVM.

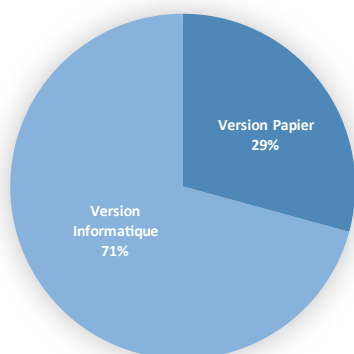
La CCPVM remercie vivement l'ensemble des personnes qui de près ou de loin ont contribué au bon déroulement de cette enquête !

On peut distinguer trois phases de récoltes pendant l'enquête:

- une première, du 12 au 21 février où le seuil symbolique des 100 réponses a été dépassé (essentiellement les employés de la CCPVM et quelques réponses d'internet),

- une deuxième phase plus longue : du 21 février au 11 mars, avec plus de 300 questionnaires récoltés (soit 50% de l'objectif à 10 jours de la fin),

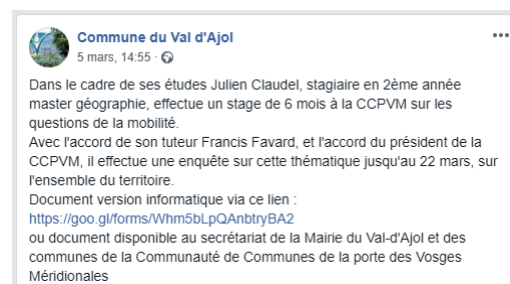
- et enfin une troisième phase, très importante du 11 au 22 mars avec un total de 662 questionnaires retournés à la CCPVM.



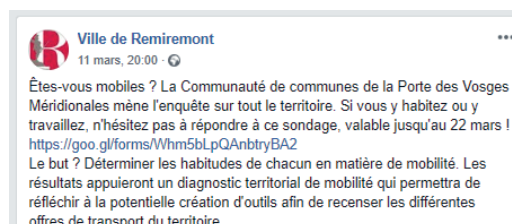
Ce graphique nous montre l'importance de la version informatique de l'enquête
Claudiel Julien - Avril 2019



Publication facebook de la Mission Locale
20 février 2019



Publication facebook de la commune
du Val d'Ajol
5 mars 2019



Publication facebook de la ville de Remiremont
11 mars 2019



<http://www.b2020generation.com/la-mobilite%3%A9-durable>

Vosges-Matin, le dimanche 10 mars 2019

LE VAL-D'AJOL

Julien Claudel enquête sur les moyens de transport

Les problématiques de mobilité, la commune du Val-d'Ajol les prend au sérieux. Les habitants sont d'ailleurs invités à répondre à un sondage, sous le contrôle de Julien Claudel.

Comme pour sa vaste étendue territoriale et son habitat dispersé, Le Val-d'Ajol est peut-être la ville la plus concernée par les problématiques de mobilité, parmi toutes celles de la communauté de communes de la porte des Vosges méridionales (CCPVM). Ces derniers jours, les Ajolais ont été invités par le biais des réseaux sociaux à répondre à un sondage sur leurs moyens de transport.

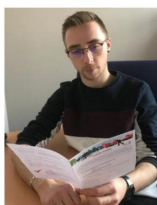
Julien Claudel explique la démarche : « Avec mon tuteur Francis Favard, chef de projet politique de la ville, nous voulons réaliser un diagnostic territorial sur les pratiques des habitants de la CCPVM. Le but étant dans un premier temps de

recenser les besoins de la population, puis d'envisager des réponses pertinentes aux besoins de la population (Trajet travail domicile, transports scolaires...). Les données que nous possédions sur ce sujet ne sont plus vraiment d'actualité. Le questionnaire est simple : âge, sexe, nombre d'enfants, détention du permis de conduire ou non, nombre et type de véhicules de la famille, kilométrage journalier... ».

Des réponses à adresser jusqu'au 22 mars

Julien Claudel souhaite recevoir un maximum de réponses à son enquête disponible jusqu'au 22 mars sur le site de la CCPVM (<http://www.ccpvm.fr>), ou sur des formulaires papier qui ont été mis en place à la mairie et à l'office de tourisme.

Julien Claudel est en stage pendant six mois à la CCPVM. Cet étudiant de 24 ans en deuxième année de master de



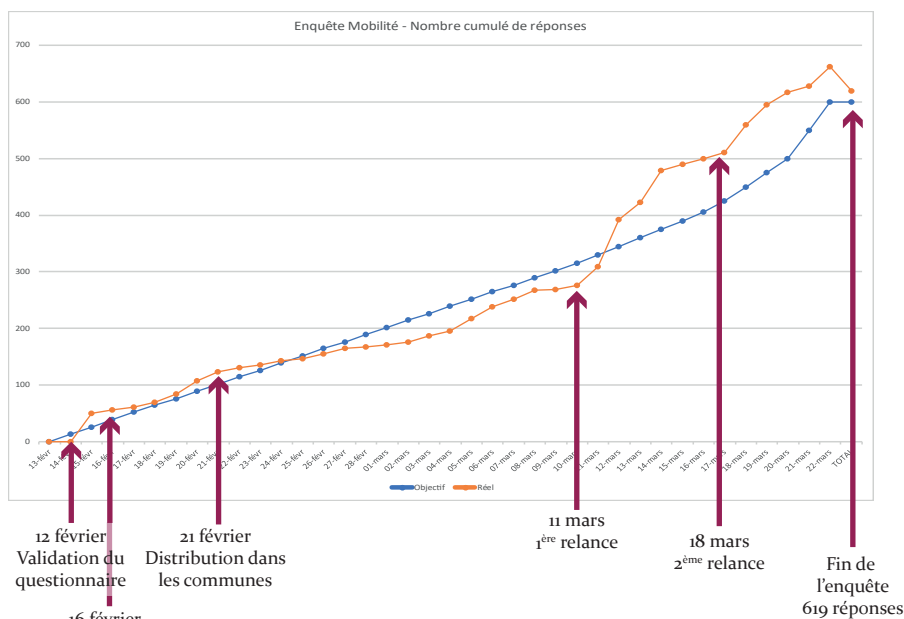
Les réponses au sondage seront exploitées par Julien Claudel.

géographie est originaire de Bruyères. Il poursuit ses études à Nancy et doit obtenir son diplôme en juillet prochain. Il envisage ensuite de travailler dans les métiers de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'environnement ou du développement local au sein de l'administration ou de bureaux d'études privés.

Article paru dans le quotidien départemental le dimanche 10 mars 2019

Les phases de relance ont été d'une importance cruciale pour pouvoir atteindre l'objectif fixé au départ de l'enquête.

Une première relance, le 11 mars, nous a permis de passer d'une dizaine de réponses par jour à une moyenne supérieure à 20. La seconde relance, lancée le 18 mars est quant à elle plus importante, avec près de 40 réponses reçues par jour.



Graphique du nombre cumulé de réponses Claudel Julien - Mars 2019

Avant de commencer l'étude des résultats, la CCPVM remercie chaleureusement l'ensemble des répondants pour l'intérêt qu'ils portent à la question de la mobilité sur notre territoire. C'est grâce à vos retours d'expérience que nous pourrions avancer dans la bonne direction et essayer de répondre le plus efficacement à vos attentes.



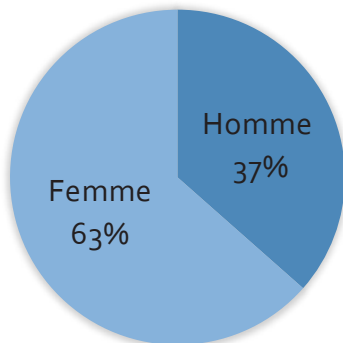
Mise à disposition des questionnaires
Accueil de la CCPVM
Julien Claudel - Février 2019



<http://www.b2020generation.com/la-mobiliteC3%A9-durable>

b) Première partie : informations générales

La première partie du questionnaire porte sur des informations générales, on y retrouve le sexe, l'âge ou encore la commune de résidence des sondés.



Sexe des personnes sondées
CCPVM - Avril 2019

A titre de comparaison, à l'échelle nationale les femmes représentaient selon l'INSEE, 52% de la population au 1^{er} janvier 2019, contre 48% d'hommes.

On peut voir avec les âges moyens que la population ayant répondu à l'enquête est plus âgée que la moyenne nationale. Ce chiffre correspond cependant aux moyennes départementales.



Le plus jeune
15 ans



Le plus âgé
84 ans



Age moyen
des Hommes
44,6 ans
(moyenne nationale : 40,3 ans)



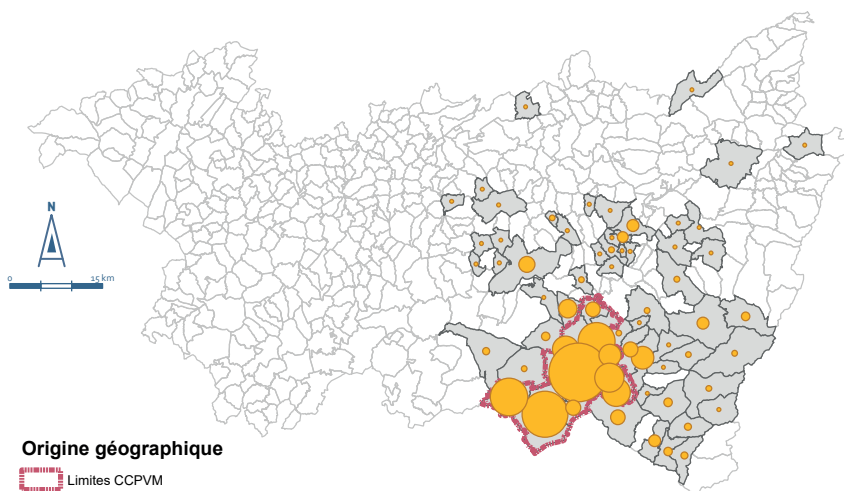
Age moyen
44,2 ans
(moyenne nationale 41,7 ans)




Age moyen
des Femmes
44,0 ans
(moyenne nationale 43,1 ans)

Origine géographique des personnes sondées

~ Fin de l'enquête mobilité lancée le 12 février, 619 répondants ~



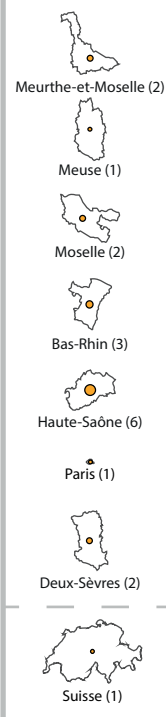
Origine géographique

 Limites CCPVM

Nombre de répondants par commune



 Limites communales



La carte ci-contre nous montre que l'enquête a touché essentiellement l'Est vosgien, avec une grande majorité des réponses, près de 70% sur notre territoire. Les 427 réponses de la CCPVM représentent 1.4% de la population. Pour rappel, l'enquête nationale en cours ne vise que 0.09% de la population française.

CLAUDEL Julien - CCPVM
01/04/2019

Fait avec ArcGIS

Source :

- Admin Express 1.1, 2016 révisé en 2018
- Résultat enquête mobilité CCPVM



<http://www.b2020generation.com/la-mobilite%3%A9-durable>

b) Première partie : informations générales

Les questions suivantes concernent le permis de conduire et le nombre d'enfants. Après étude de l'âge des répondants, seuls 4 personnes n'ont pas encore atteint la majorité, nous ne tiendrons donc pas compte de leurs réponses pour ces questions



Enquête
1,96 enfants
par ménage

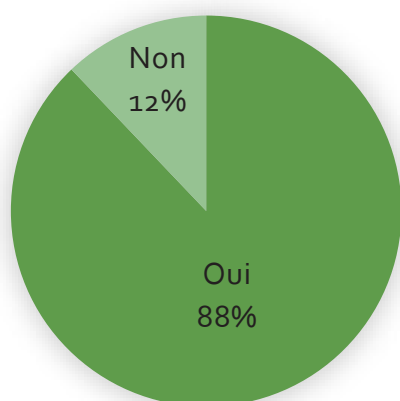


Vosges
1,85 enfants
par ménage au 1er janvier 2018
selon l'INSEE



France
1,88 enfants
par ménage au 1er janvier 2018
selon l'INSEE

Permis de conduire



Possession du permis de conduire
 CCPVM - Avril 2019

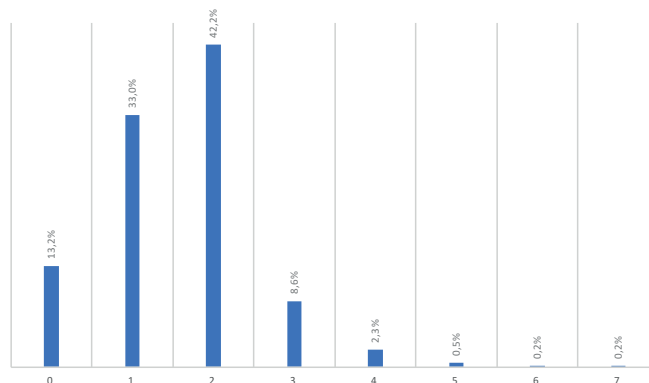
12% des sondés déclarent ne pas avoir le permis de conduire, cette part de la population est moins importante que la moyenne nationale qui avoisine les 40% en 2017 d'après le site de la sécurité routière.

Toutefois, le caractère rural de notre territoire est à prendre en compte dans l'analyse de ces données, en effet, les habitants des grandes métropoles ne sont pas autant dépendants à la voiture que les habitants des zones rurales.

La majorité des ménages (42,2%) dispose de deux voitures d'après notre enquête, 75% d'entre-eux disposent d'une ou deux voitures.

Plus de 13% des ménages sondés déclarent ne pas avoir de voiture, contre 14,6% au niveau départemental d'après l'INSEE, et 16,5% pour la région Grand Est (en 2015).

NOMBRE DE VOITURE PAR MÉNAGE - CCPVM, avril 2019





<http://www.b2020generation.com/la-mobilite%3A9-durable>

b) Première partie : informations générales

Les dernières questions de cette première partie concernent les voitures des répondants, âge, énergie et utilisation.

Âge des voitures

Âge voiture	1ère voiture		2ème voiture		3ème voiture		4ème voiture		5ème voiture	
0-2ans	87	17%	35	11%	5	7%	2	11%	1	14%
2-5ans	121	23%	45	14%	11	15%	0	0%	0	0%
5-10ans	167	32%	135	42%	23	32%	8	44%	2	29%
10-15ans	102	19%	74	23%	12	17%	3	17%	1	14%
15-20ans	36	7%	24	7%	8	11%	0	0%	1	14%
plus de 20ans	12	2%	11	3%	12	17%	5	28%	2	29%
Nombre de voiture	525	1	324	1	71	1	18	1	7	1

Tableau des âges des voitures
CCPVM - Avril 2019

Le tableau ci-dessus montre l'âge des voitures des sondés. Les tranches d'âge ont été déterminées de façon à être le plus proche de la réalité. Ainsi, une voiture de moins de 2 ans est considérée comme neuve, puis les tranches couvrent 5 années d'activité.

On peut donc voir que près de trois quarts des premières voitures ont moins de 10 ans (40% ont moins de 5 ans). Cependant, pour les personnes ne disposant que d'une seule voiture, cette dernière est âgée de plus de 10 ans dans 51% des cas (31% ont plus de 15 ans).

L'âge des voitures (en omettant la première) augmente avec le nombre de voiture dont dispose le ménage. Ainsi, 34% des secondes voitures ont plus de 15 ans. Ce pourcentage monte à 45% pour les troisième et quatrième voitures, et atteint les 57% pour la cinquième.

Sans grande surprise, la très grande majorité, près de 61%, des voitures roulent au gazoil. S'ensuit les voitures essence (35.5%), puis dans une moindre mesure les voitures hybrides (1.9%), les voitures électriques (1.3%) et enfin les voitures roulant au GPL (0.4%).

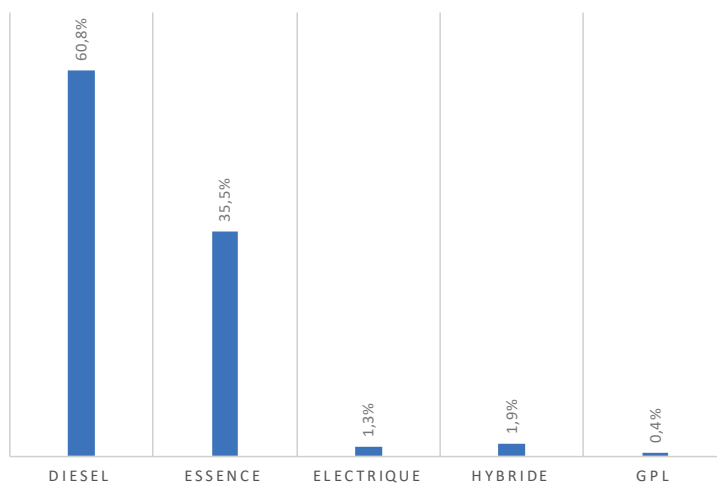
Cette répartition est semblable aux chiffres nationaux puisque d'après l'INSEE en 2017, 61% du parc automobile français était diesel, 37,6% pour les voitures essence.

A noter que depuis 2015, l'immatriculation de voitures diesel neuves est en baisse, 57% des ventes étaient en diesel en 2015, 39% en 2018.

8.7 ans

C'est l'âge moyen d'une voiture en France en 2015 selon l'INSEE

TYPE D'ÉNERGIE PAR VÉHICULE - CCPVM, avril 2019



Répartition des voitures par type d'énergie
CCPVM - Avril 2019



<http://www.b2020generation.com/la-mobilite%3%A9-durable>

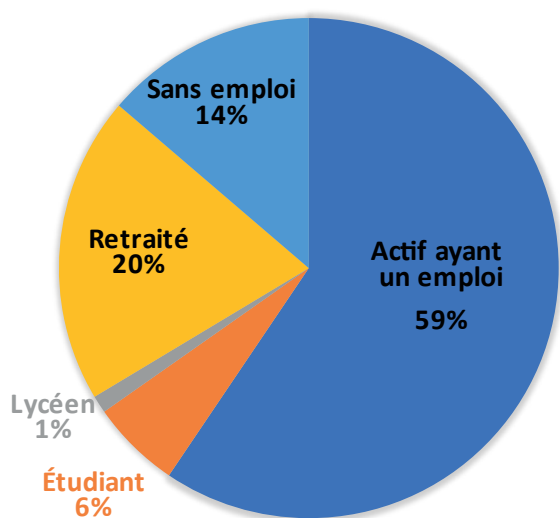
b) Première partie : informations générales

D'après Statista, en 2017 chaque voiture française a parcouru légèrement plus de 13 000 km. Ce chiffre est constant sur les 15 dernières années. L'enquête nous montre que sur notre territoire, les sondés estiment avoir parcouru en moyenne 8 416 km.

8 138 400 km
 C'est la distance parcourue en une année par les sondés
203 fois le tour de la Terre

c) Deuxième partie : activité professionnelle

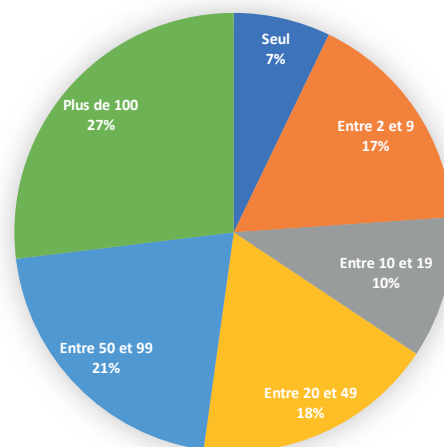
CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES



Comme le montre le graphique ci-contre, les sondés sont en majorité actifs avec un emploi. La part des personnes sans emploi avoisine les 14% (ce taux est à analyser avec précaution puisque l'enquête a notamment été distribuée dans des structures de réinsertion). A noter que le taux de chômage relevé par l'INSEE sur le territoire de la CCPVM est de 8.6% pour le quatrième trimestre 2018, 9.2% au niveau départemental et 8.5% à l'échelle nationale.

La taille des entreprises est également intéressante à étudier. On remarque assez vite que 66% des sondés travaillent dans une entreprise de plus de 20 salariés.

On peut également voir que plus d'un quart des répondants travaillent dans une entreprise de plus de 100 salariés, cet élément sera utile pour la suite de cette analyse.



Taille des entreprises des personnes sondées CCPVM - Avril 2019



<http://www.b2020generation.com/la-mobilite%C3%A9-durable>

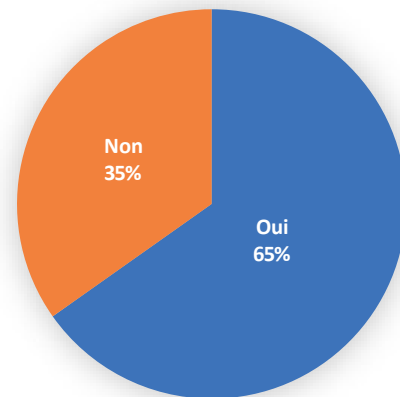
c) Deuxième partie : activité professionnelle

Pour les 368 actifs avec un emploi, 254 d'entre eux (soit 69%) déclarent avoir des horaires fixes, les autres, 31% sont majoritairement à temps partiels ou travaillent d'équipe.

Toujours dans cette même catégorie, 82.9% estiment que leur activité professionnelle n'est pas compatible avec le télétravail. Parmi les 17,1% restants, seuls 20 salariés (soit 5,4% des actifs sondés) déclarent avoir recours au télétravail.

Il faut tout de même préciser que l'observatoire du télétravail estime qu'entre 8 et 17% des actifs sont des télétravailleurs en France. Un retard est donc constaté par rapport à nos voisins du nord de l'Europe où se pourcentage peut aller jusqu'à 35%.

Enfin le graphique ci-contre montre que 65% des salariés déjeunent sur leur lieu de travail, limitant ainsi le nombre de trajet domicile-travail à 2 par jour.

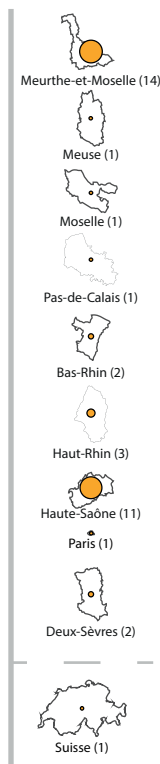
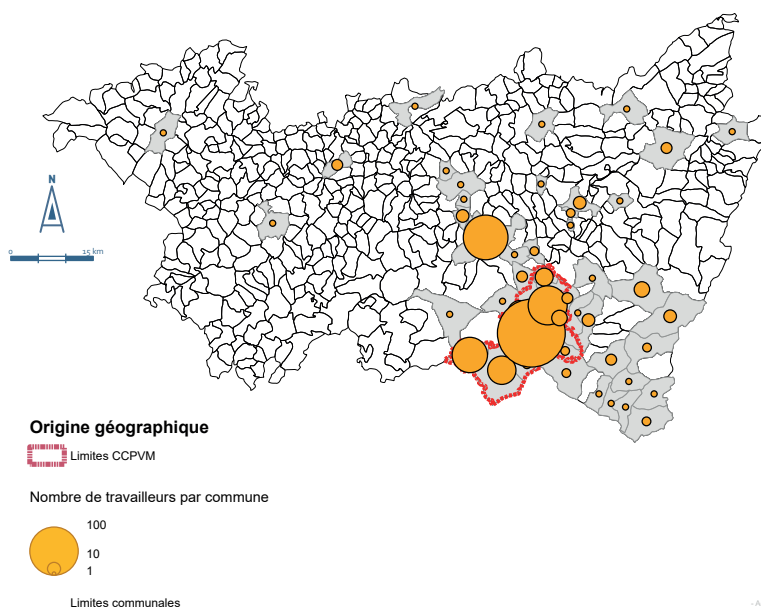


Part des salariés déjeunant sur le lieux de travail CCPVM - Avril 2019

Lieu de travail ou d'études des sondés

- Fin de l'enquête mobilité lancée le 12 février, 619 répondants -

Sans surprise, c'est la ville de Remiremont qui concentre le plus de travailleurs (32% des actifs de l'enquête), notamment par la présence de grands employeurs comme l'hôpital, vient ensuite Épinal, chef-lieu départemental à hauteur de 14%. Saint Étienne-lès-Remiremont vient en troisième position (2ème de la CCPVM) avec plus de 10% des actifs qui travaillent dans cette commune.



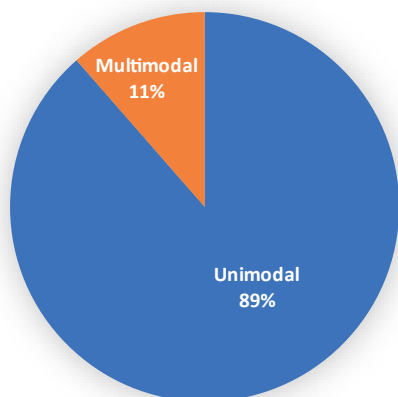
CLAUDEL Julien - CCPVM
 01/04/2019
 Fait avec ArcGIS
 Sources :
 - AdmIn Expertise 1.1, 2018 révisé en 2018
 - Résultat enquête mobilité CCPVM



<http://www.b2020generation.com/la-mobilit%C3%A9-durable>

c) Deuxième partie : activité professionnelle

Trajet domicile-travail



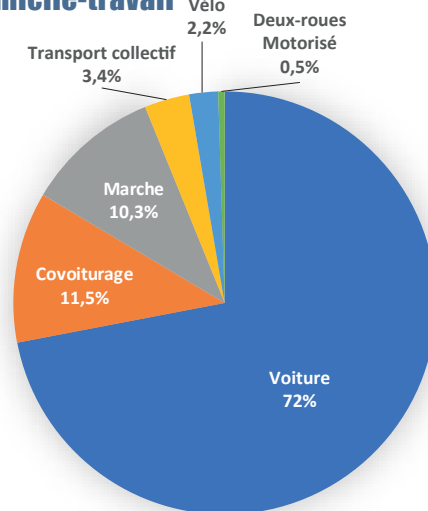
Part des déplacements multimodaux - travail
CCPVM - Avril 2019

dans 11,5% des cas préfèrent mutualiser les déplacements en voiture. L'âge moyen des covoitureurs est de 38 ans, alors que nous pourrions penser que les jeunes sont davantage concernés par ce mode de transport. Le géant du coiturage BlablaCar constate d'ailleurs que l'âge moyen des utilisateurs de l'application ne cesse d'augmenter et a atteint 34ans en 2015.

Le trajet domicile-travail est le trajet le plus important. C'est d'ailleurs l'activité professionnelle qui génère la majorité des déplacements.

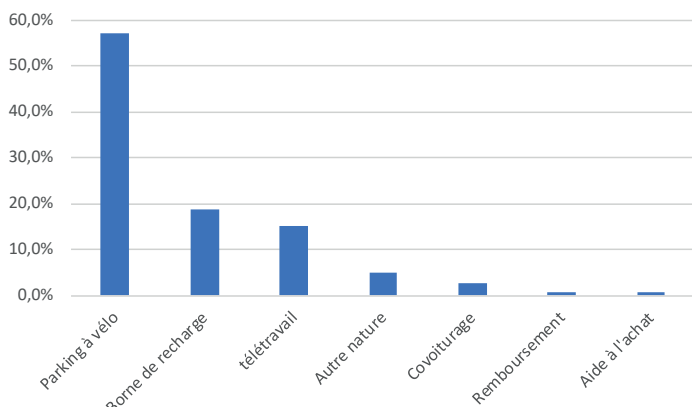
D'après notre enquête, 89% de ces déplacements se font avec un seul mode de transport, et dans 72% des cas, ce mode reste la voiture (le CEREMA¹ indique qu'en 2015, la moyenne nationale était de 71% pour les zones peu denses). Le covoiturage est le deuxième mode de transport

Mode de transport - déplacements domicile-travail



Mode de transport des déplacements domicile-travail
CCPVM - Avril 2019

Les propositions des entreprises



Propositions des entreprises en terme de mobilité
CCPVM - Avril 2019

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) oblige depuis le 1^{er} janvier 2018 les entreprises de plus de 100 travailleurs à développer un PDM : Plan De Mobilité.

Ce plan de mobilité doit notamment promouvoir le vélo (stationnement sécurisé, local vélo, aide à l'achat...), ou bien par exemple initier au covoiturage. D'après les 97 sondés travaillant dans des entreprises de plus de 100 employés, seules 32% proposent des actions en terme de mobilité, la plus fréquente étant l'installation de parkings à vélo (près de 60% des cas).

Plus d'infos sur le PDM : ademe.fr

¹ CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.



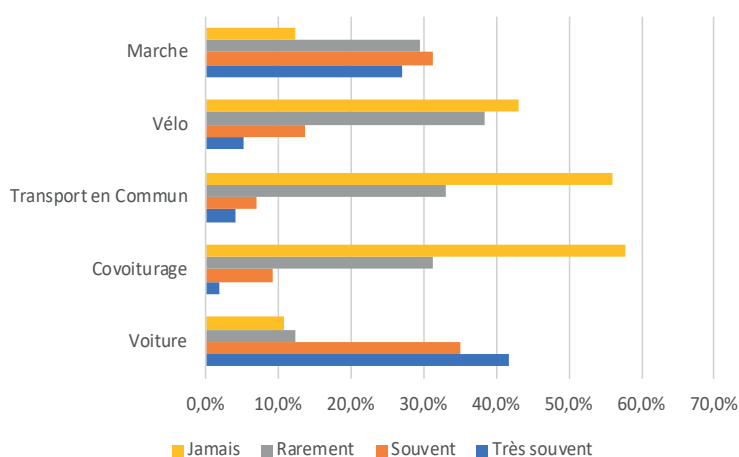
<http://www.b2020generation.com/la-mobilite%CA9-durable>

c) Troisième partie : les déplacements hors domicile/travail

On parle de mobilité locale lorsque l'on se déplace pour aller travailler ou faire ses courses. Elle prend donc en compte deux types de déplacement. Dans cette troisième partie nous allons nous intéresser au deuxième motif, les déplacements hors domicile / travail.

D'après notre enquête, cela représente en moyenne 2.4 déplacements par jour, soit légèrement plus que la moyenne nationale qui est de 2.27 déplacements journaliers d'après la dernière enquête nationale des transports et des déplacements.

Mode de transport des déplacements hors domicile/travail



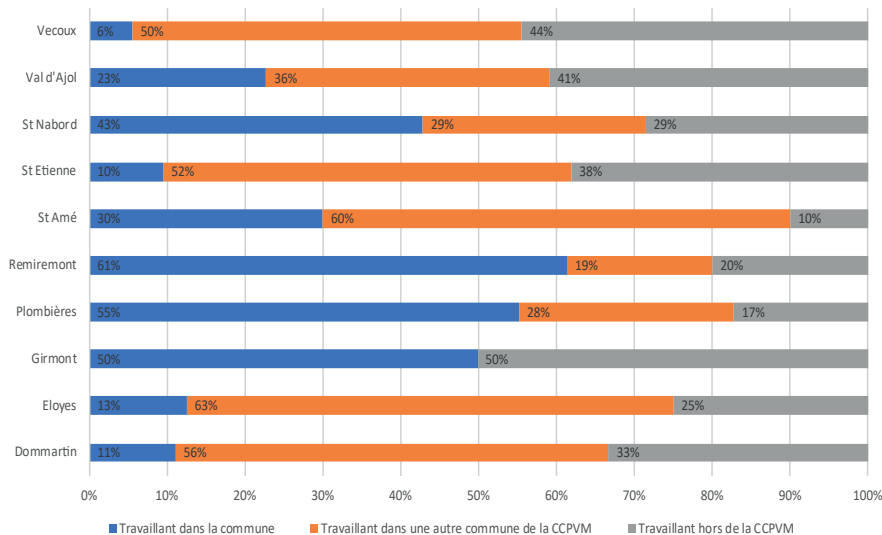
Mode de transport des déplacements hors domicile-travail
CCPVM- Avril 2019

Tout comme pour les déplacements domicile/travail, les déplacements pour les autres motifs sont majoritairement réalisés en voiture. En effet, 76.1% des sondés affirment utiliser souvent ou très souvent la voiture pour ce type de déplacement.

Autre point important, plus d'un sondé sur deux déclare avoir recours à la marche souvent ou très souvent pour ses déplacements à motif privé.

Enfin, on peut noter la part très faible des déplacements en vélo, puisque 43% des sondés déclarent ne jamais utiliser le vélo.

Part des sondés travaillant dans leur commune de résidence



Commune de travail des sondés
CCPVM- Avril 2019

On peut enfin noter qu'en moyenne sur le territoire de la CCPVM, 30% des sondés travaillent dans leur commune de résidence. Cette part peut aller jusqu'à 63% pour la plus urbaine de nos communes, mais aussi descendre à 6% pour les plus rurales comme Vecoux. L'ensemble nous montre donc bien que beaucoup des déplacements se font en voiture et sur des courtes distances.

Ce sont donc sur ce type de déplacements qu'il faudra travailler conjointement entre acteurs privés et publics.

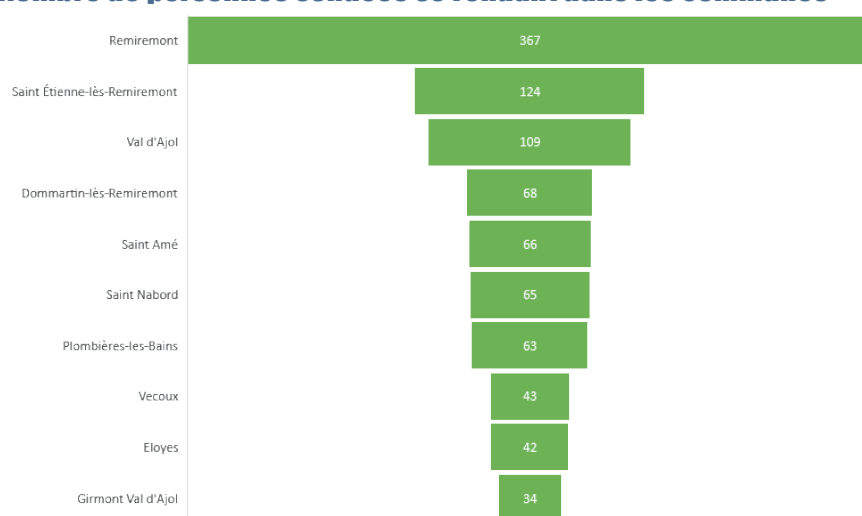


<http://www.b2020generation.com/la-mobiliteC3%A9-durable>

c) Troisième partie : les déplacements hors domicile/travail

Quelles sont les communes qui attirent le plus les habitants de la CCPVM et plus généralement les sondés de notre enquête ?

Nombre de personnes sondées se rendant dans les communes



Classement de l'attractivité des communes CCPVM - Avril 2019

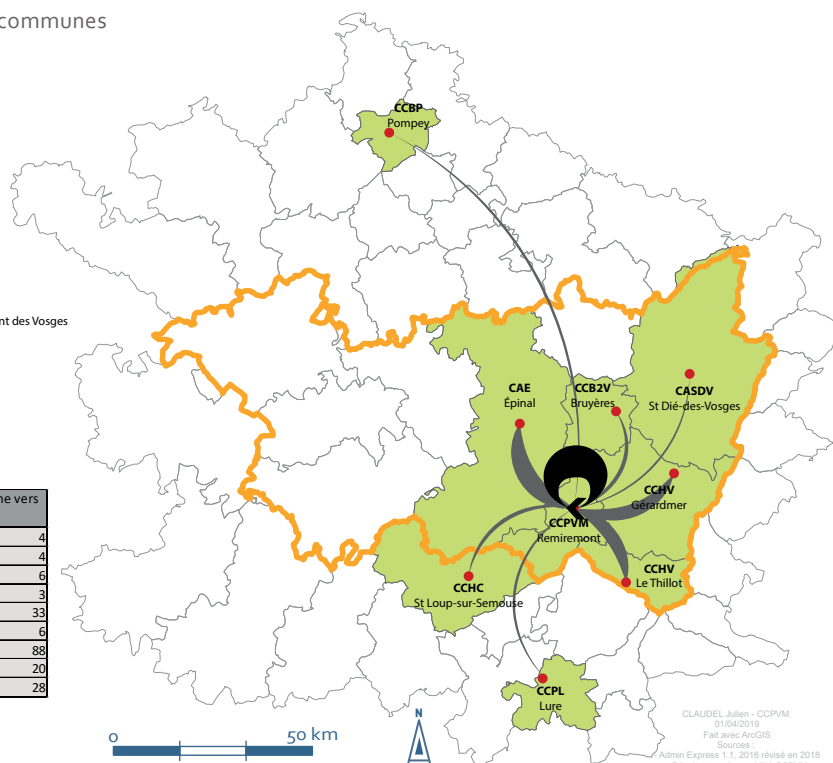
Pas de doute, Remiremont conforte sa place de pôle puisque 367 sondés affirment se rendre dans cette commune. En deuxième position vient Saint Etienne-lès-Remiremont avec 124 personnes suivi de près par le Val d'Ajol et ses 109 sondés.

Les personnes venant sur le territoire pour d'autres motifs que le travail sont globalement originaire de l'Est Vosgien.

Trois EPCI se distinguent cependant, la Communauté d'Agglomération d'Épinal avec 33 personnes concernées, la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges avec 20 personnes, et enfin la Communauté de Communes des Hautes Vosges avec 28 personnes.

On peut également noter le nombre importants d'habitants de la CCPVM qui restent sur le territoire, à hauteur de 88 personnes.

EPCI	Nb de personne vers la CCPVM
CCBP (54)	4
CCPL (70)	4
CCHC (70)	6
CASDV	3
CAE	33
CCB2V	6
CCPVM	88
CCBHV	20
CCHV	28





<http://www.b2020generation.com/la-mobilit%C3%A9-durable>

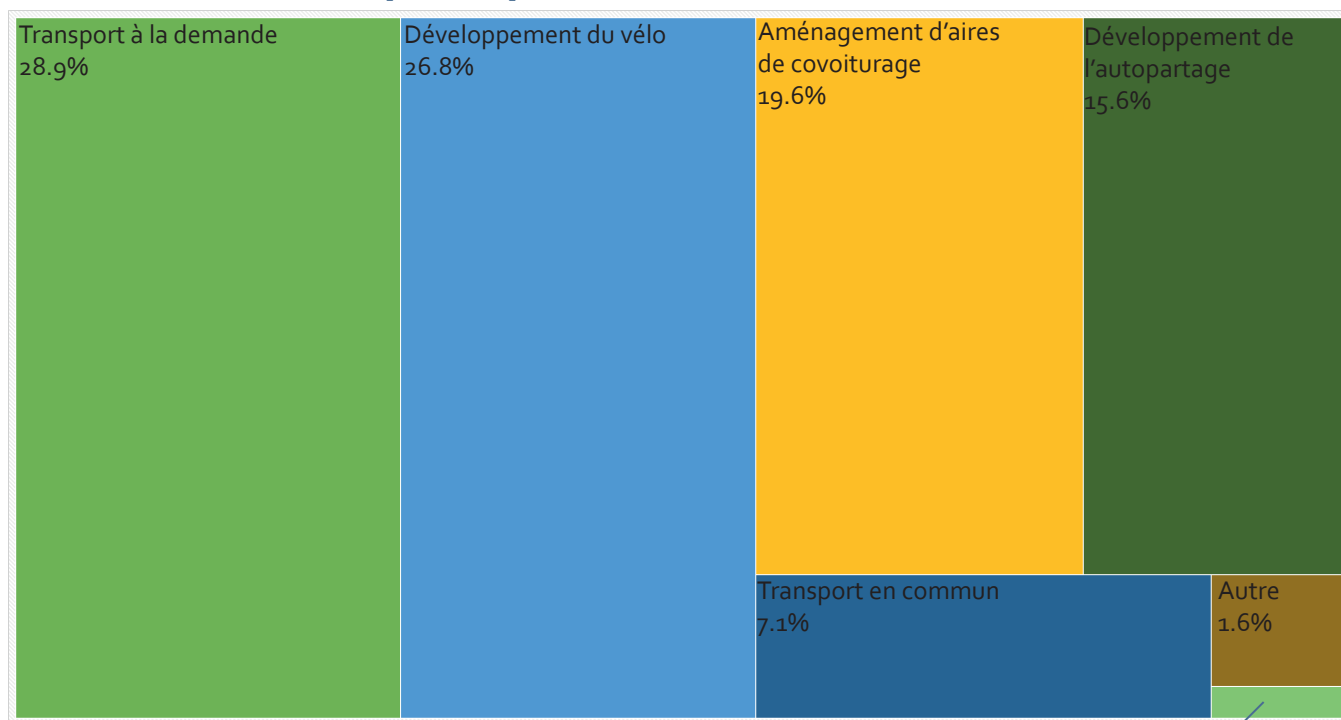
e) Quatrième partie : vos attentes et matière de déplacement

A la question «Quelles seraient pour vous les meilleures actions pour limiter l'utilisation de la voiture», plusieurs propositions s'offraient aux sondés.

Les résultats sont assez clairs, pour près de 47% des sondés le développement des aires de covoiturage et du vélo semblent être les solutions pour limiter l'usage de la voiture.

Près de 29% voudraient que soit développé le transport à la demande.

Les meilleures solutions d'après l'enquête



Les solutions pour limiter l'usage de la voiture d'après les sondés
CCPVM- Avril 2019

Plateforme
0.5%

79.9%

C'est le pourcentage de sondés déclarant être prêts à limiter l'utilisation de la voiture

Si près de 80% des sondés se disent prêts à limiter leurs déplacements en voiture, beaucoup de freins sont exposés par les habitants. Le plus fréquemment, c'est la question de la liberté des horaires qui est exprimée. Lorsqu'on parle de limiter l'utilisation de la voiture on pense trop souvent au covoiturage, or il existe beaucoup d'autres solutions qui peuvent répondre à cette problématique.



<http://www.b2020generation.com/la-mobilite%20durable>

IV. Quelles solutions possibles ?

Comme nous l'avions annoncé dans l'introduction, cette enquête doit pouvoir servir de base à une réflexion plus large autour de la mobilité. L'enjeu est important et concerne l'ensemble de la population.

Certaines actions pourront être mises en place par la CCPVM, mais d'autres (comme le transport en commun ou encore l'autopartage), ne sont pas une compétence de la CCPVM. L'autorité organisatrice de transport sur notre territoire reste la région Grand Est qui a hérité des compétences transport du département depuis le 1^{er} janvier 2017. La CCPVM ne peut pas assumer à elle seule la charge d'un réseau de transport en commun ou encore une flotte de véhicules électriques en autopartage.

Malgré ce fait, la CCPVM en partenariat avec les acteurs du territoire pourra mettre en place des actions ciblées, efficaces pour travailler à son échelle, sur la mobilité et donc sur l'environnement, qui reste l'enjeu majeur de ces prochaines décennies.

Ce rapport d'enquête sera disponible à la consultation aux bureaux de la CCPVM (4 rue des Grands Moulins à Saint Étienne-lès-Remiremont).

Vous pouvez également le demander par voie électronique à :

- Julien CLAUDEL - stagiaire : julien.claudel@ccpvm.fr
- Francis FAVARD - Chef de Projet Politique de la Ville : francis.favard@ccpvm.fr



Des questions, des idées ?

Vous êtes intéressé par la mobilité et souhaitez nous faire part de vos remarques ?

Une seule solution, nous contacter :



CCPVM

4 rue des Grands Moulins, St Etienne-lès-Remiremont

03/29/22/11/63

ccpvm.fr

bureaux@ccpvm.fr



<http://www.b2020generation.com/la-mobilite-A9-durable>

IV. Vos solutions

L'air des Vosges est réputé sain, et cela se ressent dans vos réponses qui parfois nous ont bien fait rire, voici pour finir sur un point d'humour vos plus belles solutions !

1) Téléportation



Pas de téléportation possible pour le moment, nous gardons cependant cette idée dans nos archives ! Merci

2) Skytran



Cette idée est excellente, malheureusement impossible si l'idée n°5 n'est pas réalisable !

3) Supprimer la pluie



On n'y avait pas pensé, mais malgré tous nos efforts, impossible de contacter Evelyne Dhéliat

4) Trottoir-roulant couvert



Comme celui ci ? Exposition universelle de 1893 à Chicago. Peut-être un aménagement lourd pour la Place de Lattre de Tassigny de Remiremont non ?

5) Plus de relief



Effectivement nos montagnes sont un frein à la mobilité, peut-être devrait-on songer aux vélos électriques ? Plus simples ?

6) Me rajeunir



On cherche, promis ! Harry Potter et Merlin sont sur le sujet, mais depuis la démission de la sorcière bien-aimée, tout se complique !